

ber aux mains du vainqueur. A cette vue, un simple capitaine en second (1) se jette au travers de la bande des fuyards, en abat deux de son pistolet, et ramenant les autres au combat, réussit à sauver tout le matériel confié à sa garde. Le soir même, sur le front des troupes assemblées, les maréchaux de Broglie et de Soubise « félicitaient le jeune officier « pour son énergie, son intelligence et sa bravoure ». Sur leur rapport élogieux, l'ancien président du carrousel, devenu ministre de la guerre, expédiait, le 23 octobre suivant, un bon de 150 livres sur le fond des cloches de Minden, et, le 30 novembre 1761, un brevet de Saint-Louis, « pour un « exploit semblable à l'affaire de Zugenheim ».

Attaché à la brigade de Loyauté comme capitaine en premier, le 15 octobre 1765, Louis-François Passerat de la Chapelle était nommé major le 24 mars 1769, chef de brigade le 1^{er} janvier 1777, lieutenant-colonel le 8 mai 1778, directeur de l'artillerie à Metz le 6 novembre 1779, colonel titulaire le 22 mai 1781, brigadier le 1^{er} janvier 1784 et maréchal de camp le 9 mars 1788. Il se retirait le 1^{er} juin 1791 avec une pension de 4,800 livres. Il comptait 10 campagnes de guerre ; il avait pris part à 4 sièges, 9 batailles rangées, 5 expéditions ; il portait 3 larges cicatrices à la tête.

Le 1^{er} février 1792, le gouvernement lui offrit de reprendre ses fonctions de maréchal de camp, puis d'inspecteur d'artillerie. Le royaliste n'accepta aucun de ces emplois, et suivit les princes en exil. Nous ignorons la date de sa mort.

(1) Lieutenant de milice le 8 décembre 1743, Louis Passerat passait dans l'artillerie comme volontaire le 1^{er} mars 1745, était nommé sous-lieutenant le 8 décembre suivant, lieutenant en second le 24 juin 1753, capitaine en second le 25 février 1758.